

Enquête « Familles & Employeurs » 2024

Cette enquête porte sur votre **établissement** et non sur l'entreprise ou l'organisme dont il peut dépendre.

Le questionnaire ne doit pas être renvoyé ailleurs.

Il est à remplir de préférence par le service du personnel du site s'il y en a un, ou par le responsable de l'établissement.

Identifiant figurant sur le courrier que nous vous avons envoyé :

Renseignements concernant l'établissement

Merci d'écrire au stylo à bille noir ou bleu, de cocher les cases qui conviennent, de noter un chiffre par case et d'écrire très lisiblement.

1. Nom : _____

2. Adresse : _____

3. N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

4. Code APE (ou NAF) de cet établissement : |_|_|_|_|_|

5. Intitulé en clair de son activité principale :

6. Cet établissement relève :

1. Du secteur **privé** à but non lucratif
2. Du secteur **privé** à but lucratif
3. De la fonction **public** d'Etat
4. De la fonction **public** hospitalière
5. De la fonction **public** territoriale
6. Du secteur **public** ou nationalisé (voir notice)

7. Convention collective majoritaire :

Code IDCC : |_|_|_|_|_|

Ou intitulé : _____

Pas de convention collective

8. Cet établissement est-il le siège de l'entreprise ?

1. Oui
2. Non

A - Horaires et temps de travail

A1 Quelle est la durée hebdomadaire légale de travail pour les salariés / agents à temps complet dans cet établissement ? (La plus fréquente s'il y a des différences, hors forfait jour)

|_| heures |_| minutes par semaine

non applicable

A2 Au 31 Décembre 2023, combien de salariés / agents étaient au forfait jour ? (effectif ou %) (Voir notice)

Effectif |_|_|_|_|_| OU pourcentage |_|_| %

A3 Combien de jours par semaine cet établissement fonctionne-t-il ?

|_|,|_| jours

A4 Cet établissement fonctionne-t-il...

	Jamais	Parfois	Régulièrement	
			<input type="checkbox"/>	% de salariés/agents concernés
a. la nuit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> →	_ _ %
b. le samedi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> →	_ _ %
c. le dimanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> →	_ _ %

A5 A l'embauche, certains types de postes sont-ils prévus comme des postes à temps partiel / incomplet ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

A6 Lorsqu'il est demandé par le salarié / l'agent, le temps partiel est-il accordé ? (En dehors des parents d'enfant de moins de 3 ans, du temps partiel « de droit » - voir notice)

1. Oui, à toute demande
2. Oui, selon les postes, les services
3. Non
4. Pas de demande de temps partiel
9. Ne sait pas

A7 Un salarié / agent de cet établissement peut-il bénéficier de souplesse horaire ?

(En dehors des obligations légales, de dérogations)

	Oui	Non	Ne sait pas
a. Le jour de la rentrée scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. En raison des horaires d'école, de crèche, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. En cas d'enfant malade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Pour les parents célibataires ou dans le cas d'une garde alternée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Pour des problèmes de santé ou un handicap personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Pour aider un enfant ou un proche dépendant ou handicapé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. Si ses trajets entre son domicile et le travail sont particulièrement longs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. Pour convenance personnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A8 Dans votre établissement, quels moyens sont utilisés pour contrôler les horaires ?

(Plusieurs réponses possibles)

1. Pointeuse, badgeuse sur site
2. Connexion sur logiciel ou plateforme, logiciel informatique
3. Signature, fiche horaire et assimilé
4. Encadrement, responsable hiérarchique.....
5. Autre
6. Pas de dispositif mis en place

A9 Si les salariés / agents travaillent au-delà de leur horaire officiel de travail, ces heures font-elles l'objet, même partiellement, d'une compensation

(pour les salariés / agents autres que ceux au forfait jour. Plusieurs réponses possibles)

1. Sous forme de rémunération.....
2. Sous forme de repos compensateur ou congés, y compris récupération.....
3. Possibilité d'arriver plus tard ou de partir plus tôt un autre jour
4. Pas de compensation.....
5. Pas d'heures supplémentaires / complémentaires

A10 Qui, dans votre établissement... (Plusieurs réponses possibles par ligne)

	Le supérieur direct (N+1)	D'autres supérieurs (N+2 et plus) ou services	Les salariés / agents eux-mêmes	Des clients	Autre	Non concerné
a. Détermine les horaires de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Vérifie le résultat du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Prescrit le travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B – Télétravail et travail à distance

B1 L'établissement fournit-il aux salariés / agents des outils de travail à distance ? (Smartphone, ordinateur portable, VPN...)

1. Oui.....
2. Non → **Aller en B3**
9. Ne sait pas → **Aller en B3**

B2 Si oui, combien de salariés / agents sont actuellement équipés (effectif ou pourcentage) ?

Effectif OU pourcentage %

B3 En matière de droit à la déconnexion, cet établissement est-il actuellement couvert par :

1. Un accord négocié.....
2. Une charte
3. Pas d'accord ni de charte

B4 Des mesures sont-elles mises en place dans votre établissement en matière de droit à la déconnexion ? (Plusieurs réponses possibles)

1. Des actions de sensibilisation (par ex. diffusion d'information, formations des managers et / ou des salariés / agents)
2. Des dispositifs techniques (par ex. blocage de l'accès à la messagerie, messages automatiques d'alerte en cas de connexion en dehors des horaires de travail).....
3. Autre(s) mesure(s)
4. Pas de mesure

B5 En 2023, certains salariés / agents ont-ils pratiqué le télétravail ? (Pendant les horaires habituels de travail)

1. Oui
2. Non → **Aller en B13**
3. La nature du travail ne permet pas de pratiquer le télétravail → **Aller en B13**

B6 Au 31 décembre 2023, combien de salariés / agents étaient concernés (effectif ou pourcentage) ?

Effectif OU pourcentage %

B7 Ce télétravail est-il encadré par un accord collectif ?

1. Oui
2. Non.....
3. Accord en cours de négociation.....

B8 Quel est le nombre maximum de jours pouvant être télétravaillés ? *(Hors situation exceptionnelle)***a. Jours fixes ?**

____, ____ jours par semaine mois année
 pas de jour maximum

b. Jours flottants ?

____, ____ jours par semaine mois année
 pas de jour maximum

B9 Y a-t-il des jours qui ne sont pas télétravaillables dans votre établissement ? *(Hors situation exceptionnelle)*

1. Oui.....
2. Non → **Aller en B10**.....

B9b Si oui, lesquels ? *(Hors jours de fermeture de l'établissement ; plusieurs réponses possibles)*

- ₁ Lundi ₂ Mardi ₃ Mercredi ₄ Jeudi
₅ Vendredi ₆ Samedi ₇ Dimanche
₈ Varie selon les équipes

B10 Les salariés / agents peuvent-ils choisir parmi les jours télétravaillables ?*(Hors situation exceptionnelle)*

1. Oui
2. Non

B11 Où le télétravail peut-il être pratiqué ?*(Plusieurs réponses possibles)*

1. Au domicile des salariés / agents.....
2. Dans un autre logement
3. Dans des espaces de coworking
4. Dans les locaux de l'entreprise autre que l'établissement habituel
5. Autre.....

B12 L'activité des télétravailleurs est-elle contrôlée*(Plusieurs réponses possibles)*

1. Par un système déclaratif *(par exemple pointage en début et fin de journée)*.....
2. Par un contrôle informatique ponctuel ou continu de la connexion.....
3. Par des échanges réguliers entre managers et salariés / agents
4. Pas de contrôle

B13 En cas de contraintes personnelles, certains salariés / agents sont-ils autorisés à travailler à leur domicile en dehors du cadre réglementaire du télétravail ?

1. Oui.....
2. Non
3. La nature du travail ne permet pas de travailler à domicile

C – Congés

C1 Dans cet établissement, quel est le nombre de jours de congés payés annuels ? *(Hors RTT, en jours ouvrés pour un salarié / agent à temps complet, minimum et maximum si plusieurs formules)*

a. Minimum : ____ jours
 b. Maximum : ____ jours

C2 Dans cet établissement, quel est le nombre de jours de RTT annuels ? *(Minimum et maximum si plusieurs formules, si pas de jour de RTT noter 0)*

- a. Minimum : ____ jours
- b. Maximum : ____ jours

Pas de RTT → **Aller en C4****C3** Les salariés / agents peuvent-ils choisir librement quand poser les jours de RTT dans la semaine ou l'année ?

1. Oui, pour tous les salariés / agents
2. Oui, selon les postes, les services.....
3. Non.....

C4 Les salariés / agents de votre établissement peuvent-ils bénéficier d'un compte-épargne temps ?

1. Oui.....
2. Non.....

C5 En cas d'enfant malade, les parents ont-ils droit à des jours de congé rémunérés spécifiques ?

1. Oui, sans condition sur les droits du conjoint
2. Oui, selon les droits du conjoint
3. Non → **Aller en C7**
9. Ne sait pas → **Aller en C7**

C6 Si oui, combien de jours au maximum par an ?

____, ____ jours

C7 En 2023, combien y a-t-il eu de jours d'absence pour maladie dans votre établissement ?

____, ____ jours

C8 Au cours de l'année 2023, les pères salariés / agents qui ont eu un enfant ont-ils pris le congé paternité au-delà de la période obligatoire de 4 jours après le congé de naissance ? *(Voir notice)*

1. Tous ou quasiment
2. Plus de la moitié.....
3. Moins de la moitié
4. Personne ou quasiment
5. Pas de salarié / agent concerné
9. Ne sait pas

Si établissement de la Fonction publique → **Aller en C15**

C9 Dans cet établissement, un maintien de salaire ou complément d'indemnisation est-il accordé quand le salaire dépasse le plafond de la sécurité sociale ? (Voir notice)

a. Pour un congé de maternité

1. Oui.....
2. Non.....
9. Ne sait pas.....

b. Pour un congé de paternité

1. Oui.....
2. Non.....
9. Ne sait pas.....

C10 Dans cet établissement, la durée proposée du congé de maternité accordé pour un premier enfant est-elle supérieure au congé légal (16 semaines) ? (Hors congés pathologiques, naissances multiples et congé parental)

1. Oui.....
2. Non → Aller en C12.....
9. Ne sait pas → Aller en C12.....

C11 Si oui, nombre total de semaines ? (Voir notice) (Si ne sait pas noter 99)

semaines

C12 Dans cet établissement, la durée proposée du congé de paternité accordé pour un premier enfant est-elle supérieure au congé légal (1 mois) ? (Hors naissances multiples et congé parental)

1. Oui.....
2. Non → Aller en C14.....
9. Ne sait pas → Aller en C14.....

C13 Si oui, nombre total de semaines ?

(Si ne sait pas noter 99)

Semaines

C14 Existe-t-il dans votre établissement un dispositif de « rattrapage salarial » après un congé de maternité ?

(Voir notice)

1. Oui, c'est intégré dans le système de paye .
2. Oui, par un autre dispositif
3. Non
9. Ne sait pas

C15 Au cours de l'année 2023, un ou des salariés / agents de l'établissement ont-ils eu recours au... (Voir notice)

	Oui	Non	Ne sait pas
a. congé de proche aidant (CPA) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. congé de présence parentale (CPP) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. congé de solidarité familiale (CSF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C16 Dans cet établissement, combien de jours de congés sont accordés à un salarié / agent...

(Si ne sait pas noter 99, si varie noter le nombre de jours maximum)

a. qui se marie / conclut un PACS ?

jours

b. qui déménage pour raisons personnelles ?

jours

D – Gestion du personnel

D1 Y a-t-il dans votre établissement ou au siège un service du personnel et/ou une direction des ressources humaines...

1. Oui, dans l'établissement.....
2. Pas dans cet établissement mais au siège social ..
3. Non.....

D2 Dans cet établissement, ces critères sont-ils déterminants pour la promotion ou l'avancement des salariés / agents ?

	Toujours	Souvent	Parfois	Jamais
a. Ancienneté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Formation continue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Disponibilité (horaires, déplacements)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Mobilité géographique (changer d'établissement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Efficacité, tenue des objectifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Savoir-être, esprit de coopération	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D3 Dans votre établissement les salariés / agents ont-ils un entretien annuel d'évaluation ?

1. Oui, tous les salariés / agents
2. Oui, certains salariés / agents.....
3. Non → Aller en D6.....

D4 Cet entretien comporte-t-il un objectif individuel/d'équipe ?

1. Oui, pour tous les salariés / agents.....
2. Oui, pour certains salariés / agents
3. Non

D5 Cet entretien comporte-t-il une discussion sur l'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle ?

1. Oui, pour tous les salariés / agents.....
2. Oui, pour certains salariés / agents
3. Non

D6 Des actions de sensibilisation auprès des managers ou responsables d'équipe sont-elles organisées sur l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle ?

1. Oui
2. Non

D7 Votre entreprise est-elle signataire d'une charte sur la parentalité en entreprise ?

1. Oui
2. Non

D8 Un guide pratique sur les droits en matière de parentalité est-il diffusé dans votre établissement ?

1. Oui
2. Non

D9 Dans votre établissement y a-t-il des consignes pour l'organisation de réunions le matin avant 9h et le soir après 18h ?

1. Oui, c'est interdit
2. Oui, il est recommandé de les éviter
3. Non, pas de consigne
4. Ne s'applique pas, pas de réunion dans votre établissement

D10 La situation familiale des salariés / agents de l'établissement est-elle connue par le service du personnel (ou le directeur de l'établissement) ?

	Oui, pour tous les salariés / agents	Oui, dans certains cas	Non
a. Leur situation conjugale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. L'activité de son conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Le nombre d'enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. L'âge du dernier enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. La situation de dépendance ou de handicap dans l'entourage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D11 La vie familiale des salariés / agents est-elle prise en compte sur les points suivants ?

	Oui, pour tous les salariés / agents	Oui, pour certains	Non	Non concerné
a. Organisation des horaires de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Organisation du télétravail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Missions et déplacements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Changements de postes, mobilités internes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Attribution du temps partiel (<i>en dehors du congé parental ou du temps partiel de droit</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Planification des congés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. Planification des réunions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. La charge de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D12 En matière d'égalité professionnelle entre femmes et hommes, cet établissement est-il couvert par ...

1. Un accord collectif.....
2. Un plan d'action unilatéral.....
3. Pas d'accord ni de plan → **Aller en E**

D13 Cet accord ou ce plan inclut-il des actions et objectifs dans le domaine « articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale » ?

1. Oui
2. Non

E - Politique sociale

E1 Existe-t-il dans l'établissement une participation pour les repas de midi ?
(Plusieurs réponses possibles)

1. Une subvention à un restaurant d'entreprise...
2. Repas fourni, panier repas
3. Des chèques restaurant ou équivalent
4. Non.....

E2 Cet établissement participe-t-il au financement d'une complémentaire santé couvrant les enfants ou conjoints des salariés / agents ?

1. Oui de manière obligatoire pour tous.....
2. Oui de manière facultative (pour tous ou certains)
3. Non

E3 Pour la complémentaire santé, quelle est la part de la cotisation totale prise en charge par l'employeur ? *Si les salariés ont le choix entre plusieurs formules, indiquez la part pour la formule de base (celle offrant les plus faibles garanties)*

1. Moins de la moitié
2. La moitié.....
3. De la moitié aux trois-quarts
4. Plus des trois-quarts
5. La totalité

E4 Dans votre établissement, les salariés / agents ont-ils accès à un contrat de prévoyance ? *(Voir notice)*

1. Oui
2. Non → **Aller en E6**

E5 Si oui, ce contrat de prévoyance couvre : *(Plusieurs réponses possibles)*

1. L'incapacité ou l'invalidité
2. Le décès.....
3. La dépendance
4. Les arrêts de travail
5. Les aidants *(indemnisation des congés spécifiques aux aidants, accompagnement social, bouquet de prestations ou services,...)*.....

E6 Quel a été le pourcentage des sommes versées au comité social et économique ou équivalent pour ses œuvres sociales par rapport à votre masse salariale en 2023 ?

1. Moins de 1 %.....
2. De 1 % à moins de 2 %
3. De 2 % à moins de 3 %
4. Plus de 3 %
5. Pas de C.E. ou équivalent
9. *Ne sait pas*.....

E7 Existe-t-il, relié à cet établissement, pour les besoins des salariés / agents...

	Oui	Non	Ne sait pas
a. une conciergerie d'entreprise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. une association sportive ou culturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. une garderie, un centre aéré ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. une crèche ou des places en crèche ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

→ Nombre de berceaux :

E8 Certains salariés / agents peuvent-ils bénéficier dans votre établissement (par l'employeur, le comité d'entreprise ou équivalent, la mutuelle ou un autre organisme de gestion des œuvres sociales) ...

	Oui	Non
a. de primes de mariage ou PACS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. de primes de naissance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. d'une aide financière aux frais de garde des enfants <i>(CESU ou autre)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. d'une aide financière aux études des enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. d'un accès à des centres ou colonies de vacances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. de prestations pour un enfant handicapé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. d'une aide-ménagère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. d'une assistance sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i. de dispositifs pour accompagner les aidants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j. d'une aide financière pour les vacances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k. d'un accès à des logements sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l. de plans d'épargne spécifiques <i>(y compris retraite)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E9 Au cours de l'année 2023, cet établissement a-t-il participé à l'organisation pour ses salariés / agents...

	Oui	Non
a. d'activités sportives ou bien-être	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. d'événements culturels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. de spectacles ou de fêtes de fin d'année pour les enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. d'autres événements <i>(voyages, loisirs, soirées ...)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si établissement de la Fonction publique → **Aller en F**

E10 En 2023 cet établissement a-t-il bénéficié d'un crédit d'impôt famille au titre des dépenses engagées pour la garde des enfants de moins de 3 ans des salariés ? *(Pour dépenses de crèches et halte-garderie d'entreprise / inter-entreprises, financement de crèches, versement de CESU) – (Voir notice)*

1. Oui.....
2. Non → **Aller en F**.....
9. *Ne sait pas* → **Aller en F**.....

E11 Si oui, quel a été le montant du crédit accordé ?

euros

F - Caractéristiques de votre établissement

F1 Quels étaient les effectifs de l'établissement au 31/12/2023 ? *(Voir notice)*

F2 Quel était le nombre ou le pourcentage de femmes ? *(Voir notice)*

ou %

F3 Le directeur actuel de l'établissement est...

1. Un homme
2. Une femme

F4 Il ou elle a...

1. Moins de 35 ans.....
2. De 35 à 49 ans.....
3. 50 ans ou plus

F5 Quelle est la proportion de femmes dans le comité de direction

% pas de comité de direction

F6 Y a-t-il dans cet établissement des représentants du personnel ?

1. Oui, sans étiquette syndicale
2. Oui, syndiqués
3. Non

F7 Dans son activité principale, diriez-vous que le marché ou le public de cet établissement est plutôt...

1. Local ou régional
2. National
3. Européen
4. International
9. *Ne sait pas*

F8 L'activité de cet établissement connaît-elle des fluctuations importantes ?

	Oui	Non	NSP*
a. Annuelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Saisonnières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Hebdomadaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

F9 Au cours des trois dernières années, cet établissement a-t-il connu des changements importants dans les domaines suivants ?

	Oui	Non	NSP*
a. Changement des procédés de production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Développement de nouveau(x) produit(s) ou service(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Diminution significative de l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Augmentation significative de l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Diminution significative des effectifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Plan de réduction des effectifs (PSE, PDV, RCC) ou accord de performance collective (APC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. Augmentation significative des effectifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. Une réorganisation ou une restructuration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i. Développement du flex-office	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j. Déménagement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

F10 Au cours de l'année 2023, cet établissement a-t-il eu recours à...

	Oui	Non	NSP*
a. des heures supplémentaires ou complémentaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. la sous-traitance pour son activité principale (<i>cœur de métier</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. des intérimaires ou vacataires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. des CDD, contractuels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

F14 L'autonomie de décision de cet établissement par rapport au service de tutelle, au siège, au groupe ou à un autre établissement de l'entreprise, est-elle très importante, assez importante ou peu ou pas importante en matière...

	Très importante	Assez importante	Peu ou pas importante	Ne sait pas
a. d'investissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. de gestion des emplois (<i>embauches, nombre de postes à pourvoir, licenciements</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. d'évolution des salaires et de distribution de primes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. d'organisation du temps de travail ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. de politique en matière de parentalité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

F11 En 2023, votre établissement a-t-il connu des difficultés à recruter sur certains postes vacants ?

1. Oui
2. Non
3. Non concerné (pas de recrutement)

Si établissement de la Fonction publique → **Aller en F13**

F12 Cet établissement... (*Plusieurs réponses possibles*)

1. Exerce en franchise, appartient à un réseau d'enseignes
2. Est lié à un groupement (*GIE-groupement d'intérêt économique, association d'entreprises, centrale d'achat, concession, etc.*)
3. Appartient à un groupe français
4. Appartient à un groupe international
5. Est totalement indépendant
6. *Ne sait pas*

F13 L'entreprise ou organisme de la fonction publique a-t-elle/il d'autres établissements... (*Voir notice*)

a. dans le département ou les départements voisins ?

1. Oui
2. Non

b. ailleurs en France ?

1. Oui
2. Non

c. à l'étranger ?

1. Oui
2. Non

Si secteur privé et cet établissement est le seul établissement ou le siège de l'entreprise (*voir notice*)

→ **Aller en Conclusion**

* NSP = Ne sait pas

G – Conclusion

G1 Selon la politique de votre établissement, un employeur doit-il aider les salariés / agents à concilier leur travail avec leur vie familiale ?

1. Oui, absolument.....
2. Oui, dans certains cas.....
3. Non, ce n'est pas son rôle → Aller en G3 ...

G2 Si oui, pourquoi ? (Trois réponses possibles maximum, numérotées de 1 à 3 par ordre de priorité)

1. Attirer et/ou fidéliser les salariés / agents...
2. Améliorer la productivité et performance ...
3. Réduire l'absentéisme
4. Servir l'image de l'entreprise/l'organisme...
5. Favoriser le bien-être des salariés / agents, réduire leur stress
6. Favoriser l'emploi et les carrières des femmes....
7. Permettre aux hommes de s'impliquer dans la parentalité
8. Autre, préciser _____

G3 Dans un établissement comme le vôtre, certaines nouvelles mesures pourraient-elles aider les salariés / agents à mieux concilier travail et vie familiale ?

1. Oui.....
2. Non → Aller en H
9. Ne sait pas → Aller en H

G4 Lesquelles ?

G5 Pourquoi ne sont-elles pas mises en place ? (Trois réponses possibles maximum, numérotées de 1 à 3 par ordre de priorité)

1. Le coût est trop élevé, manque de ressources financières.....
2. C'est complexe à mettre en œuvre
3. Cela prend du temps à mettre en œuvre
4. Il n'y a personne pour s'en occuper.....
5. Il n'y a pas de demande
6. Ce n'est pas le rôle de l'entreprise

H – Personne répondant à ce questionnaire

H1 Vous-êtes

1. Un homme
2. Une femme

H2 Fonction actuelle dans l'entreprise ou l'établissement :

1. Directeur(trice) de l'établissement, gérant(e) ou adjoint(e).....
2. Directeur(trice) des ressources humaines, du service du personnel ou adjoint(e)
3. Responsable administratif.....
4. Membre de la direction/service du personnel
5. Autre, préciser _____

H3 Depuis combien de temps travaillez-vous dans cet établissement ?

1. Moins de 2 ans.....
2. De 2 à 5 ans.....
3. Plus de 5 ans

H4 Afin de vous envoyer les résultats de l'étude et de pouvoir vous recontacter, nous avons besoin de recueillir vos coordonnées. Celles-ci resteront confidentielles et ne serviront qu'à reprendre contact. Pouvez-vous compléter les informations suivantes : (Voir notice)

Nom :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
E-mail :	<input type="text"/>

◀ Nous vous remercions vivement d'avoir répondu à ce questionnaire ▶



Ce questionnaire doit être retourné, dûment rempli à l'adresse suivante :

INED
Service des enquêtes
9 cours des Humanités - CS 50004 – 93322 Aubervilliers Cédex

✉ : famemp.ve@ined.fr

Notice explicative enquête Familles et employeurs

Remarques générales :

Afin de faciliter l'exploitation de votre questionnaire, merci de remplir le questionnaire le plus lisiblement possible, de cocher dans les cases à remplir et de ne pas dépasser les zones prévues.

Si vous ne connaissez pas la réponse, noter 99 plutôt que de passer la question. Lorsqu'un effectif demandé est nul, noter 0.

Question 6

Font partie du « secteur public ou nationalisé » les entreprises chargées de la gestion d'un service public (SNCF, La Poste, EDF, société de transport scolaire...). Y appartiennent également :

- les entreprises dans lesquelles l'Etat détient directement et majoritairement le contrôle des organes délibérants ;
- les entreprises dans lesquelles l'Etat détient une participation directe mais non majoritaire, conjointement avec d'autres organismes du secteur public,
- les filiales d'entreprises publiques.

Question A2

Le forfait en jours est une façon de définir la durée du travail à accomplir par un nombre de jours (au plus 218 jours par an) plutôt que par un nombre d'heures. Y sont éligibles les cadres ou les salariés non-cadres qui disposent d'une réelle autonomie dans l'organisation de leur emploi du temps.

Question A6

Un fonctionnaire (stagiaire ou titulaire) peut être autorisé, à sa demande, à travailler à temps partiel pour différents motifs. Lorsque le motif est un des suivants, le temps partiel est « de droit » c'est-à-dire que l'administration ne peut pas refuser cette demande : enfant de moins de 3 ans, soin à un proche (époux, enfant à charge ou ascendant) atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ou victime d'un accident ou d'une maladie grave, handicap de l'agent relevant de l'obligation d'emploi.

Question C8

Lors de la naissance d'un enfant, le père salarié / agent bénéficie d'un congé qui doit être pris dans les 6 mois suivant la naissance de l'enfant. Le congé est ouvert sans condition d'ancienneté et quel que soit le type de contrat de travail (CDI, CDD ou contrat temporaire). Le congé comporte 2 périodes distinctes suivantes :

- 1 période obligatoire de 4 jours calendaires prise immédiatement après le congé de naissance de 3 jours
- 1 période de 21 jours calendaires, qui peut être fractionnée

Question C9

L'indemnité journalière versée pendant le congé de paternité répond aux mêmes critères que l'indemnité journalière versée aux mères pendant leur congé de maternité. En cas de salaire dépassant le plafond de la sécurité sociale (3864,00 € au 1/01/2024), l'employeur peut verser une indemnisation complémentaire.

Question C11

Nombre total de semaines y compris la durée du congé légal

Question C14

Lorsqu'une salariée est de retour d'un congé de maternité, elle doit bénéficier d'un rattrapage salarial donc d'une rémunération majorée :

- des augmentations générales perçues par les salariés pendant son congé de maternité ;
- de la moyenne des augmentations individuelles perçues pendant le congé de maternité par les salariés relevant de la même catégorie professionnelle ;
- ou à défaut de la moyenne des augmentations individuelles dans l'entreprise.

Question C15

Le congé de proche aidant (CPA) permet de s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité. Ce congé est accessible sous conditions (lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une durée limitée.

Le congé de présence parentale (CPP) permet au salarié / agent de s'occuper d'un enfant à charge dont l'état de santé nécessite une présence soutenue et des soins contraignants. Le salarié / agent bénéficie d'une réserve de jours de congés, qu'il utilise en fonction de ses besoins.

Le congé de solidarité familiale (CSF) permet au salarié / agent de s'absenter pour assister, sous conditions, un proche en fin de vie. Le congé débute à l'initiative du salarié / agent. Il peut être indemnisé et peut être pris de manière continue ou fractionnée. Il peut aussi être transformé en période d'activité à temps partiel.

Question E4

Les contrats prévoyance couvrent les risques tels que l'incapacité-invalidité, le décès, la dépendance ou les arrêts de travail

Question E10

Le crédit d'impôt "famille" est destiné aux entreprises imposées d'après leur bénéfice réel pour :

- les dépenses ayant pour objet de financer la création et le fonctionnement d'établissements assurant l'accueil des enfants de moins de trois ans des salariés de l'entreprise ;

- dépenses ayant pour objet de financer la création et le fonctionnement d'une halte-garderie et d'une crèche, exploitée soit directement par l'entreprise, soit selon un mode inter-entreprises, et assurant l'accueil des enfants de moins de 3 ans des salariés de l'entreprise;
- versements effectués directement par l'entreprise, en contrepartie de prestations d'accueil des enfants à charge de moins de 3 ans de ses salariés, au profit d'organismes publics ou privés exploitant une crèche ou une halte-garderie, la participation financière de l'entreprise devant être proportionnelle au service rendu par l'établissement d'accueil ;

- les dépenses liées à l'aide financière versée par l'entreprise et destinée à financer des services à la personne, sous forme de CESU par exemple.

Question F1 et F2

Compter le nombre total de personnes et non les effectifs en équivalent temps plein au 31 décembre 2023.

Vous êtes un établissement du secteur privé :

Sont comptés dans les effectifs de l'établissement : les personnes en congé parental, en CDD, en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, en contrat aidé (contrat initiative emploi, parcours emploi compétence, etc.).

Ne sont pas comptés dans les effectifs de l'établissement : les intérimaires et stagiaires.

Vous êtes un établissement du secteur public :

Sont comptés dans les effectifs de l'établissement : les fonctionnaires stagiaires, les personnes en congé parental, les agents publics non titulaires sous contrat de droit public (agents contractuels), les auxiliaires, les emplois de cabinet, les contrats d'apprentissage, les contrats aidés.

Ne sont pas comptés dans les effectifs de l'établissement : les vacataires (mensuels et horaires), stagiaires.

Question F13 et Filtre de la Partie F

Vous êtes un établissement du secteur privé :

Ne pas compter les annexes comme des établissements à part entière.

Vous êtes un établissement de la fonction publique :

Si un établissement de l'organisme dépend totalement d'un autre établissement (par exemple lycée annexe, piscine municipale, annexe de préfecture), on considère que l'établissement n'est pas le « *seul organisme de la fonction publique* ». Sont par exemple considérés comme seul organisme un hôpital de l'AP, une école, un musée, une trésorerie, etc.

Question H4

L'un des objectifs de l'enquête est d'étudier les changements au fil du temps. Aussi, nous envisageons de réinterroger dans trois ans les établissements qui ont participé. L'Ined a obtenu un avis favorable de la Cnil.